



# Saint-Jean De Gonville



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 DECEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 03 décembre 2019, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

**Présents** : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Janine BAIL, Christophe CHEVROLAT, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Stéphanie BELOTTI, Johan VERNATON, Michel LAPLACE, Romero RICCI, Florian MOREL

**Absents excusés** : Marie-Jeanne CLARET (procuration à Christophe CHEVROLAT), Stéphane MERANDET (procuration à Johan VERNATON), Frédéric DESBORDES (procuration à Florian MOREL)

**Secrétaire de séance** : Stéphanie BELOTTI

Le compte-rendu du 05 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### I/ Délibérations

#### **1/ Modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 1er janvier 2020**

**VU** la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

**VU** la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel (s) grade (s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Suite à l'augmentation croissante des effectifs au sein de l'accueil de loisirs, Monsieur le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire du poste d'adjoint d'animation de 30h/semaine à 35/semaine.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

#### **2/ Actualisation des statuts de la régie de recettes prolongée de l'accueil de loisirs**

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 08 août 2016 portant création d'une régie de recettes prolongée dans le cadre de l'ouverture d'un accueil de loisirs sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville.

A ce jour, il convient d'actualiser ses statuts conformément à l'avis du comptable public assignataire en date du 26 novembre 2019 ;

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **3/ Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2020**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2020 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, en application de l'article D214-21 du Code Forestier, et conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés au Règlement National des Travaux et Services Forestiers (RNTSF).

Total investissement :	Total fonctionnement :	Total opération :
8 110,00 € H.T.	2 710,00 € H.T.	10 820,00 € H.T.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **4/ Convention à intervenir avec le Département de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée de Saint-Jean-de-Gonville – RD 984**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux d'aménagement de voirie réalisés sur la RD 984 pour modérer les vitesses de circulation, sécuriser les cheminements des modes doux et rendre les arrêts de car accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette route étant départementale, il convient à ce jour de conclure une convention avec le Département de l'Ain visant à définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux d'aménagement décrits ci-dessus ont été réalisés.

Concernant les modalités financières, le Département de l'Ain prendra à sa charge le renouvellement de la couche de roulement et le marquage de la RD 984, hors plateaux, pour un montant forfaitaire de 137 500 € hors taxes.

Le Département de l'Ain financera également dans le cadre de son Schéma Départemental d'Accessibilité Programmée (SDAP) la mise en accessibilité des 2 arrêts de cars, hors abri, pour un montant forfaitaire de 10 570 € sans taxe.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

### **5/ Dépôt du permis de construire relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité.

L'opération comprend :

- La restructuration des sanitaires et vestiaires,
- La création d'un local de stockage et d'un sas d'entrée,
- Le traitement acoustique de la façade nord-ouest,
- L'isolation du plafond.

Afin de débiter les travaux au printemps 2020, il convient à ce jour de déposer le permis de construire correspondant.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

## **6/ Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du cabinet CLERMONT ARCHITECTES relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 02 mai 2018 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente au cabinet CLERMONT ARCHITECTES pour un montant de 53 002,19 € H.T. soit 63 602,63 € T.T.C.

A ce jour, il convient de fixer par avenant le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux :	607 515,50 € H.T.
- Taux de rémunération (base + EXE) :	13,91 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre :	84 505,41 € H.T.
- Etude de faisabilité à déduire :	- 6 000,00 € H.T.
- Forfait de rémunération total :	78 505,41 € H.T.

**Cette délibération est acceptée à l'unanimité.**

*L'ALEC a informé la commune qu'une subvention pourrait être sollicitée auprès du SIEA dans le cadre des certificats d'énergie.*

*En réponse à Florian MOREL, Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas prévu d'installer des panneaux photovoltaïques en toiture pour l'instant mais que ce projet peut tout à fait être envisagé.*

*Stéphanie BELOTTI rappelle qu'au vu du contexte actuel, les travaux devraient s'inscrire davantage dans une démarche écologique.*

*Le bâtiment étant un ERP, le projet d'ossature bois initialement prévu ne pourra aboutir.*

## **II/ Affaires en cours**

### **Demande de subvention de l'école**

La directrice de l'école a sollicité la municipalité afin de participer financièrement aux prochaines sorties scolaires :

- Classe de CE2 : 3 jours à Hauteville au mois de février pour un montant global de 5 780 €, dont 700 € de transport.
- Classes de CM1 et CM2 : 4 jours à Lyon au mois de juin pour un montant global de 14 430 €, dont 1 350 € de transport.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de prendre en charge les frais de transport. Le coût restant sera financé par le Sou des écoles et les familles.

### **Servitude Cts GAVAGGIO**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'assignation à comparaître remise par huissier à la commune dans le cadre d'un problème de servitude agricole entre les consorts GAVAGGIO et l'entreprise JL TP.

### III/ Date des réunions prévues

Mercredi 04/12/19 à 18h30 à Péron :	SIVOS
Mardi 10/12/19 à 10h30 à l'agglo :	PLUiH
Mardi 10/12/19 à 18h00 à l'agglo :	Social/Santé
Mardi 10/12/19 à 18h30 à l'agglo :	Finances
Mardi 10/12/19 à 19h00 à l'agglo :	Aménagement
Mercredi 11/12/19 à 18h30 à l'agglo :	Culture/Tourisme
Jeudi 12/12/19 à 15h00 à l'hôpital de Tougin :	Colis de Noël
Jeudi 19/12/19 à 20h00 à l'agglo :	Conseil communautaire

### IV/ Factures payées

Situation n°1 sous-traitant travaux RD984	FAST PAVING	11 011.94 €
Situation n°2 sous-traitant travaux RD984	SOLS SAVOIE	26 709.80 €
Situation n°5 MOE RD 984	AINTEGRA	5 419.01 €
Situation n°6 MOE RD 984	AINTEGRA	3 386.88 €
Séance cinéma plein air accueil de loisirs	CDPC	1 520.00 €
Maintenance informatique tablettes école	MBI	1 275.48 €
Honoraires d'avocat litige M. DEBREU	CABINET RACINE	1 890.00 €
Range vélos/trottinettes école	DECLIC LOREVAD	1 049.40 €
Repas cantine septembre 2019	BOURG TRAITEUR	7 349.88 €
Modernisation élévateur maison communale	ERMHES	3 989.44 €
Entretien annuel des chaudières	SOLARITHERM	3 234.18 €
Frais constitution ASA	Commune de Péron	1 335.32 €
Broyage Bas monts	VISTALLI	3 864.00 €
Consommation électrique bâtiments communaux juillet – septembre 2019	EDF	1 394.01 €
Situation n°2 travaux desserte forestière	JACQUEMET	23 718.84 €
Solde étude ascenseur école	SBR France	2 187.00 €
Infogonville 3 <sup>ème</sup> trimestre 2019	CORCELLE Delphine	1 200.00 €
MOE salle polyvalente phase APD	CLERMONT Architecte	5 513.92 €

MOE salle polyvalente phase APD	COSINUS	2 280.00 €
MOE salle polyvalente phase APD	ENERPOL	1 800.00 €

## V/ Commissions

### **1/ Infogonville**

Le prochain bulletin municipal sera distribué avant le 20 décembre.

### **2/ Social**

Les colis de Noël seront distribués le jeudi 12 décembre à 15h à l'hôpital de Tougin.

### **3/ Associations**

L'assemblée générale des JSP de Péron a eu lieu le 22 novembre, celle de Thoiry est prévue le 06 décembre.

### **4/ Scolaire**

#### Ecole

- Le Conseil d'école a eu lieu le 12 novembre dernier. L'effectif actuel est de 229 enfants.
- Les récents exercices incendie et PPMS se sont bien déroulés. Un devis a été demandé afin d'équiper chaque classe d'une alarme anti-intrusion.
- Un chapiteau sera installé derrière la salle polyvalente durant 2 semaines au mois de juin dans le cadre d'un atelier cirque qui se clôturera par un spectacle lors de la kermesse de l'école.
- Un rappel a été fait aux parents quant à l'utilisation de la dépose-minute sur le parking.
- Un projet de pédibus est en cours de réflexion avec deux lignes proposées le matin pour accompagner les enfants à l'école.

#### Accueil de loisirs

- L'accueil de loisirs assurera le service minimum lors de la grève de ce jeudi 05 décembre. Une cinquantaine d'enfants est attendue.

*Départ de Florian MOREL à 20h43.*

### **5/ Travaux**

- Les travaux de la RD 984 sont terminés. La plantation des arbustes est en cours et il reste à poser un abri bus.
- Les travaux de réfection du perron de la salle communale ont débuté.

## 6/ Urbanisme (Commission du 19 novembre 2019)

### PERMIS DE CONSTRUIRE

**PC n°001 360 13 B 0013 M01** déposé le 04 novembre 2019

M. MEINDER Patrice

240 chemin de Baritella

Modification de façades, suppression portes de garage, création de fenêtres et de portes.

**AVIS FAVORABLE. Mise en conformité du permis de construire initial.**

**PC n°001 360 19 B 0018** déposé le 24 octobre 2019

M. MIRABILE Santo

Lotissement les Violettes

Construction d'une maison comprenant 2 logements d'une surface totale de 334 m<sup>2</sup>, 234 m<sup>2</sup> de garage

**AVIS DÉFAVORABLE. Cerfa non conforme, CES trop important**

**PC n°001 360 19 B 0019** déposé le 18 octobre 2019

Mme ALAMICHEL Delphine

103 allée des Vignes de Choudans

Extension d'un garage de 45,10 m<sup>2</sup> et installation d'un carport

**AVIS DÉFAVORABLE. L'implantation n'est pas en limite.**

**PC n°001 360 19 B 0020** déposé le 29 octobre 2019

Mme GALLOPIN Laetitia

68 route de Roulave

Construction d'une maison de 132 m<sup>2</sup>

**ATTENTE AVIS ADS. Pas de places de stationnement prévues.**

**PC n°001 360 19 B 0021** déposé le 12 novembre 2019

EARL BERT pour M. BERT Charlie

Route de Choudans

Fermeture d'une façade avec ouvertures type portes de garage

**ATTENTE AVIS ADS. Lieu destiné à accueillir du public : cerfa manquant. Les travaux effectués dans le bâtiment sans autorisation ?**

### DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

**DP n°001 360 19 B 0041** déposée le 29 octobre 2019

Mme TRACHSLER Ginette

1203 Grand Route

Prolongement du toit de l'habitation au-dessus d'un toit terrasse

**AVIS FAVORABLE**

**DP n°001 360 19 B 0042** déposée le 05 novembre 2019

M. OLIVEIRA DUARTE Mathieu

1305 Grand Route

Construction d'un muret de clôture de 1 m de haut. Installation de panneaux de clôture ajourés. Construction de deux piliers de 2 m de haut.

**AVIS FAVORABLE. Manque de renseignements.**

## **VI/ Commissions de la Communauté d'agglomération**

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

### GVD

- Une hausse des tarifs est envisagée pour le ramassage de porte à porte ainsi que les containers semi-enterrés (CSE).
- Actuellement, 6 CSE sont en service sur la commune, 2 sont en attente.

### Régie des eaux

- Une augmentation du prix de l'eau d'environ 2% est prévue.
- Les marchés de travaux ont été attribués pour le sud-gessien et le nord-gessien.

## **VII/ Divers**

- L'entreprise PERARD semble continuer à stocker son matériel dans le périmètre éloigné du captage.
- Le projet d'agrandissement de la déchetterie de Péron fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu  
le Mardi 07 Janvier 2020 à 20h00 à la Mairie**